



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières

n°2025_059

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 octobre à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Londinières.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Soutien financier au projet d'aménagement du foyer des élèves du Collège Paul-Henri Cahingt de Londinières

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 22

Absents : 1

Absents excusés : 10

Pouvoirs	:0
Votants	: 22
Pour	:22
Contre	:0
Abstention	:0

Secrétaire de séance : M. Hurard François

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

BAILLEUL-NEUVILLE	M SIMON Jérémy (suppléant)
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÈQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc Abs exc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François Abs excusé
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs exc, M. ROBIN Emmanuel Abs exc
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme Abs excusée LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé,
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc Abs exc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte,
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine Abs excusée
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs exc, M. TAFFIN Guy

Vu le courrier en date du 23 septembre 2025 adressé par Madame Nathalie MASSON, Conseillère Principale d'Éducation du Collège Paul-Henri Cahingt de Londinières, sollicitant une participation financière de la Communauté de Communes pour l'aménagement d'un foyer des élèves au sein de l'établissement ;

Vu le projet présenté par le Conseil de Vie Collégienne visant à créer un espace dédié au repos, à la détente et aux échanges entre élèves, dans une salle récemment désaffectée du collège ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans une démarche de bien-être, de responsabilisation et d'amélioration du cadre de vie des collégiens, dont un grand nombre résident sur le territoire communautaire ;

Considérant que la Communauté de Communes de Londinières souhaite accompagner les initiatives éducatives locales contribuant à la qualité de vie et à la cohésion de la jeunesse du territoire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
DÉCIDE :

Article 1 : D'accorder au Collège Paul-Henri Cahingt de Londinières une subvention exceptionnelle destinée à soutenir le projet d'aménagement du foyer des élèves.

Le montant de cette subvention est fixé à 625 € (six cents vingt-cinq euros).

Article 2 : Cette subvention sera versée au budget de l'établissement, sur présentation d'un relevé d'identité bancaire et d'un justificatif de réalisation du projet.

